

## Compte rendu du conseil municipal du 27 février 2015

Le conseil municipal dûment convoqué s'est réuni le vendredi 27 février 2015 à la mairie de Paillet sous la présidence de Mr Gauthier Maire de Paillet

La séance du conseil municipal a débuté à 18 H avec 13 élus présents

Etaient présents : Mme Castet Dominique, Ducret Danielle, Scott Colette , Chagnaud Nathalie, Bignoneau Celine, Hurmic Fabienne

Mrs Shaeffer Louis François, Corcket Emmanuel , Boussier Edouard, Marais Jean Louis, Hougas Daniel , Reynaud Bernard

Etaient absents : Elysabeth Roy , Daniel Alonso

Secrétaire de séance : Reynaud Bernard

Le compte rendu est adopté par 13 voix pour.

### Poste d'agent technique / recrutement d'emploi aidé :

Le poste de Mme Marchais Déborah arrivant à terme plusieurs solutions étaient possibles :

1/ La titularisation du poste

2/ La possibilité d'un mi temps avec la communauté des communes

3/ L'arrêt du contrat et l'embauche d'un nouveau contrat aidé

Mr le maire fait part de sa satisfaction du travail effectué par Mme Marchais

L'intervention de Mme Castet en charge des finances fait part d'un doute sur l'incertitude du financement par la commune d'un poste supplémentaire, elle est pour l'arrêt du contrat.

Mr Marais fait part que pendant les 3 années passées Mme Marchais vu son contrat (Emploi d'avenir jeune aidé) et suite aux divers formations données aurait pu et aurait dû faire plus de recherches pour trouver un emploi et que la commune ne peut titulariser ce poste.

Mme Scott fait part qu'aucune décision n'est prise pour une éventualité de mi temps avec la CDC même s'il y a encore des possibilités.

Mr le maire fait part aussi que face à l'incertitude de l'avenir, de la mutualisation des CDC le poste est aussi incertain et que demain la commune pourrait avoir en charge ce poste.

Mme Bignoneau et Mr Boussier font part que devant la satisfaction du travail effectué par Mme Marchais sont plus pour trouver une solution favorable soit à l'embauche ou lui trouver un emploi

Mr le maire demande le vote :

Pour la création d'un nouveau poste par l'embauche de Mme Marchais

Pour : 3 ( Mmes Scott, Bignoneau, Mr Boussier )

Contre 10

Mr le maire fait la proposition pour la création d'un nouveau poste contrat d'avenir :

Pour 11 voix

Contre : 1 Mr Boussier

Abstention : 1 Mme Bignoneau

### Mr le maire nous fait part de la démission pour raison de santé de Mme Sonia Thillmany

Mr le maire propose au conseil le choix de 2 possibilités de contrat aidé à 70 %

1 poste de 35 H revenant à la commune 8880 euros à l'année

2 postes de 20 H revenant à la commune à 3337 euros / personne

L'intervention de de plusieurs conseillers : Mmes Hurmic et Bignonneau devant la précarité d'un poste de 20 H pour les personnes embauchées

Mmes Castet et Ducret argumentent l'avantage financier et organisationnel de deux contrats aidés de 20h par rapport à un contrat aidé de 35h. De plus cela donne une chance à deux personnes en difficultés (au lieu d'une).

Par contre la commune s'engage à donner la possibilité de faire des formations aux employés des contrats aidés

M le Maire demande au conseil municipal de se prononcer sur ces deux propositions :

Pour 35 H : 3 ( Mme Hurmic, M Boussier, M Hougas )

Pour 2 x 20 H : 8

Abstention : 2 (Mmes Bignoneau et Scott )

### Marché électricité SDEEG (Syndicat Départemental D'Energie Electrique de la Gironde )

Les tarifs réglementés de vente de d'énergie électrique pour les puissances supérieures à 36 kVA disparaissent au 31 décembre 2015. C'est une conséquence de l'ouverture à la concurrence des marchés de l'énergie. A partir du 01 janvier 2016, la commune doit donc faire appel au marché concurrentiel pour ses nouveaux contrats de fourniture d'électricité. Pour éviter que chaque commune fasse son appel d'offre, le SDEEG nous propose (comme pour le gaz en 2014) de constituer un groupement de commandes d'achat d'énergie électricité à la maille de l'Aquitaine.

Mr le maire met la proposition de délibération au vote

Pour : 11

Contre : 0

Abstentions : 2 Mme Hurmic et Mr Marais

### Modification des statuts du SDEEG :

Proposition d'une délibération pour adopter la modification des statuts du SDEEG.

La principale modification est la création de 6 collèges : Electricité, Gaz, Eclairage Public, Energie, Eau et assainissement, Urbanisme.

Le conseil municipal estime que le SDEEG s'éloigne trop de ses missions fondatrices.

Mr le maire met la proposition de délibération au vote :

pour : 0

contre : 12

abstention : 1 Mme Hurmic

### Adhésion AGTCM ( Association Girondine des territoires impactés par les carrières et mouvements de terrains ) Fédération des communes pour un travail mutualisé

Cette adhésion permettra à la commune d'être mieux entendue face à ses problèmes géologiques.

L'adhésion sera de 25 cts par habitants (300 euros à l'année)

il y aura 1 délégué titulaire et 2 suppléants

Mis au vote de l'adhésion à l'AGTCM

Pour 12

Abstention 1

Nomination des délégués : Titulaire : Gauthier Jérôme Suppléants : Corcket Emmanuel , Hougas Daniel

## Renégociation emprunts Crédit Agricole

Numéro du prêt :	Ancien Taux	Nouveau Taux
22204830	4.33 %	1.81 %
36449879601	4.45 %	2.43 %
35746763	4.71 %	1.94 %
36430620301	4.11 %	1.55 %

Mise au vote : 13 voix pour Validation de la renégociation

### Jugement en appel de l'affaire ROYO :

Monsieur le maire demande que le conseil municipal l'autorise à former appel du jugement rendu le 4 décembre 2014 par la 4<sup>ème</sup> Chambre du Tribunal Correctionnel de BORDEAUX. Le conseil municipal autorise aussi monsieur le maire à confier à Maître Galland la défense des intérêts de la commune.

Mr le maire confirme que l'affaire est prise en compte financièrement par notre assurance

Mis au vote

Pour : 12 voix

Abstention : 1 Mr Marais

### Logement au-dessus de la cantine :

Mr le maire propose de donner un mandat de gestion locative à l'agence SIRES , qui s'occupera du suivi locatif du logement situé au-dessus de la cantine ( Paiement , entretien du bâtiment , etc )

Pour la commune, le coût sera de 500 euros / an et 200 euros pour la recherche de locataire

Mis au vote pour la signature de la convention avec le PACT/ SIRES :

Pour : 12

Abstention : 1 Mr Marais

### Informations et questions diverses

Mr Corcket intervient pour nous donner des informations concernant la gestion des espaces verts communaux. La commune s'engage dans une démarche tendant à éliminer l'utilisation des produits phytosanitaires et à instaurer une gestion différenciée des espaces verts communaux permettant de favoriser des zones plus naturelles. Un dossier paraîtra dans le bulletin municipal du mois de mars pour expliquer plus en détail le programme.

Fin de séance 20 H